

M. Charles J. HAUGHEY (Premier Ministre, Irlande) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord exprimer ma très sincère gratitude et reconnaissance au Président de la République française, M. François Mitterrand, au Gouvernement français et au peuple de France, pour la chaleureuse et amicale hospitalité qui nous est donnée à tous, à l'occasion de cet événement aussi important qu'historique.

L'allocution faite devant la Conférence par le Secrétaire général des Nations Unies hier souligne bien que notre coopération en Europe se situe dans le contexte plus large de la scène mondiale et, en particulier, des relations Nord-Sud. Et sur cette scène plus vaste, les Nations Unies jouent un rôle indispensable, un rôle qui a été mis tout spécialement à l'épreuve ces jours-ci. Le progrès en Europe, dont témoigne cette Réunion de la CSCE, est entièrement compatible avec les objectifs et les principes de la Charte des Nations Unies. Naturellement, nous aimerions voir des progrès du même genre intervenir aussi dans d'autres régions du monde.

Je voudrais entièrement m'associer également, en tant que membre de la Communauté européenne, aux sentiments formulés en notre nom par le Premier Ministre d'Italie, Monsieur Giulio Andreotti, lorsqu'il s'est adressé à nous hier.

C'est une excellente chose, ô combien, que ce Sommet, jalon dans l'histoire de l'Europe, se tienne ici, à Paris, où, il y a deux siècles, on a vu naître la République sur ce qui, à l'époque, était considéré comme les idéaux révolutionnaires : liberté, égalité, fraternité. 1989, deux siècles plus tard, nous avons vu les peuples des pays d'Europe centrale et orientale, à leur tour, affirmer leurs droits de l'homme, leurs libertés et leur revendication d'être gouvernés conformément aux principes démocratiques. La force irrésistible de la volonté du peuple, libre enfin de s'exprimer, a entraîné la chute des régimes anciens de ces pays. Ces régimes anciens ont été remplacés par des gouvernements qui doivent leur légitimité à la volonté du peuple, fondement qui est confirmé pour la plus grande partie par la voie d'élections libres et équitables. Je voudrais également, avec la sincérité la plus profonde, m'associer à l'hommage rendu au Président Gorbatchev, qui a eu la sagesse et le courage de reconnaître qu'il n'y a pas d'ordre européen acceptable qui ne soit fondé sur des bases aussi solides.

M. Haughey

Ces événements historiques ont sonné haut et fort dans l'ensemble de l'Europe, en amenant avec eux la perspective de mettre fin de manière définitive à l'ordre ancien, caractérisé par la division, la méfiance et la confrontation idéologique. A sa place, nous avons maintenant la chance de construire une nouvelle Europe, sûre et stable, une Europe fondée sur la démocratie, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la prospérité matérielle et l'Etat de droit. Nous nous sommes engagés à créer des relations durables, basées sur la coopération, l'amitié et la reconnaissance d'une identité européenne commune.

Et la preuve la plus tangible du fait que nous sommes en train de surmonter les divisions de notre continent nous la trouvons dans l'unification de l'Allemagne, intervenue le 3 octobre. La Communauté européenne, et nous autres en Irlande, nous avons accueilli avec chaleur et de tout coeur la réalisation de ce dont rêvaient les Allemands des deux côtés de l'ancienne ligne de démarcation, à savoir de ne former qu'un seul peuple et de surmonter la division artificielle de leur pays. Nous sommes heureux de voir une Allemagne unie enfin, et représentée en tant que telle lors de cette conférence historique.

Notre décision commune, Monsieur le Président, prise il y a près de quinze ans, après la signature de l'Acte final d'Helsinki, de doter la CSCE d'institutions permanentes, souligne bien notre conviction quant à la nature durable des changements radicaux intervenus en Europe et dans le monde, et qui continuent. Cela donne une expression tangible à nos engagements pris au niveau le plus élevé du gouvernement, de continuer à appuyer ces changements et d'élargir et d'approfondir la coopération entre Etats participants.

Les pays de la Communauté européenne sont en train de renforcer et d'approfondir leur coopération. Du même coup, nous renforçons nos liens avec les autres Etats participant à la CSCE et, singulièrement, avec les démocraties toutes nouvelles d'Europe centrale et orientale. La Communauté a été intimement engagée dès ses débuts dans le processus de la CSCE. Et c'est la ferme intention de l'Irlande et de ses partenaires de la Communauté de voir cette Communauté participer à la construction d'une Europe plus large. C'est pourquoi nous nous félicitons de ce que la Communauté, représentée par l'Italie qui détient actuellement la présidence de la Communauté, et par la Commission dans ses domaines de compétence, signe le document de Paris.

Monsieur le Président, l'Irlande a toujours estimé que la personne humaine était au coeur même du processus de la CSCE. C'est la personne humaine qui doit être au premier chef et avant toute chose le bénéficiaire de tous nos efforts. Et, ce qui est plus important, à moins que la personne humaine ne se voit garantir la jouissance effective de ses droits fondamentaux et de ses libertés démocratiques, il ne saurait y avoir de base durable pour une telle coopération, ni de sécurité authentique entre les Etats participants. C'est pourquoi nous avons toujours encouragé le développement, au fil des années, de la dimension humaine de la CSCE, et nous sommes félicités des dispositions nouvelles et importantes convenues dans ce domaine, en particulier à la réunion de Copenhague, en juin de cette année. Nous sommes résolus à travailler en faveur d'un renforcement ultérieur des dispositions de la CSCE ayant trait à la personne humaine aussi bien pour ce qui est des engagements nouveaux que des mécanismes plus forts pour assurer leur mise en oeuvre.

J'aimerais dire combien mon gouvernement est satisfait des résultats concrets et positifs obtenus par les négociations sur les mesures de confiance et de sécurité. Nous croyons que les mesures nouvellement convenues contribueront de manière significative à une compréhension accrue dans nos relations et à une réduction globale de la dimension militaire et de la menace pour les relations internationales. Nous croyons que les mesures sont le reflet d'une volonté partagée de surmonter les divisions du passé et de contribuer au développement d'une ère nouvelle de coopération dans le domaine de la sécurité.

Je crois, pour ma part, que nous ne pouvons amener l'Europe à une sécurité réelle que par la voie de la coopération, porteuse de confiance entre les nations et permettant de supprimer la peur d'une attaque, si nous éliminons les moyens de mener une guerre. C'est pourquoi nous sommes heureux du Traité FCE, qui représente une démarche importante nous menant à une réduction mutuelle des armements et des forces armées, et qui représente une augmentation qualitative de notre sécurité à tous. Nous espérons vraiment que cet accord nous aidera également à nous rapprocher de ce qui nous paraît être un objectif clé : il s'agit en effet d'arrêter la course aux armements nucléaires et d'éliminer en fin de compte toutes les armes nucléaires.

L'Irlande depuis longtemps estime que la sécurité en Europe, sous tous ses aspects, est l'affaire de tous les Etats participants, qu'ils appartiennent ou non à une alliance militaire. C'est pourquoi nous nous félicitons très vivement de la reconnaissance de ce fait fondamental dans le document que

M. Haughey

nous allons signer. Et c'est sur cette base que mon Gouvernement attend beaucoup d'un démarrage rapide des discussions entre les trente-quatre, destinées à établir, d'ici à 1992, un processus de désarmement et de mesures de confiance ouvert à tous les membres de la CSCE qui désirent y participer. Nous avons confiance, ce processus sera de nature à nous mener rapidement à d'autres réductions substantielles de tous les types d'armement.

L'Irlande estime que la coopération économique et la coopération dans le domaine de la science et de la technologie sont des composantes essentielles de la nouvelle Europe dont nous nous proposons d'adopter la Charte. Le Document de Bonn sur la coopération économique, où l'accent est mis sur le lien entre liberté démocratique, économie ouverte et progrès économique et social, forme une base excellente pour d'autres avancées. Nous devrions nous mettre à élaborer une coopération vigoureuse dans les domaines de l'énergie, du transport et du tourisme, comme le recommandait si chaleureusement mon collègue, le Premier ministre des Pays-Bas.

Monsieur le Président, les décisions que nous prenons à ce Sommet sont historiques au sens le plus authentique du mot. Elles préciseront les orientations en matière de coopération au niveau paneuropéen pour l'avenir prévisible en renforçant la paix, la sécurité et la coopération en Europe. Ce faisant, nous ne fermons pas la porte à l'évolution future de la forme de notre continent, et nous n'essayons pas non plus de réprimer l'expression des aspirations légitimes des peuples. Bien au contraire, nous créons des filières permettant de réaliser des changements par des voies pacifiques et démocratiques. Il n'est pas dans notre intérêt d'inhiber la diversité, source, après tout, du génie même de notre continent, mais plutôt de reconnaître sa valeur et de la protéger pour le bénéfice de tous les peuples de l'Europe.

Les peuples d'Europe centrale et orientale nous ont lancés un défi. Et il s'agit de trouver une réponse qui soit à la mesure de ce défi, car ils ont proclamé leur désir de vivre ensemble dans une unité pacifique et de voir leurs droits et libertés entièrement protégés par un Etat de droit, de vivre dans un système de marché orienté vers leur bien-être et leur prospérité. Nous sommes en train de parcourir une étape importante pour relever ce défi. Soyons courageux dans notre vision de la nouvelle Europe, démocratique et unie. L'Irlande, pour sa part, prend l'engagement total d'atteindre ce noble objectif. Merci.